

 <b>CossEntraide</b>	<b>CHARTRE DU BÉNÉVOLAT</b> Association CossEntraide	DOC : CDB_001
		Page 1/1
		Version : 1

La charte du bénévolat fait office de conditions de participation. Elle est faite en deux exemplaires, un pour le bénévole et l'autre pour l'Association.

**L'Association CossEntraide s'engage à :**

- Accueillir et considérer le bénévole comme un(e) collaborateur(trice) à part entière.
- Lui donner des informations claires sur l'Association, ses objectifs et son fonctionnement.
- S'assurer de l'adéquation de l'activité proposée lors d'un entretien d'évaluation.
- Prévoir avec lui la manière de mettre fin à l'engagement.
- Etablir une attestation pour l'activité si nécessaire.

**Le Bénévole s'engage à :**

- Accepter les principes de l'Association et se conformer à ses objectifs.
- Respecter les personnes auprès desquelles l'activité bénévole s'exerce.
- Assurer avec sérieux et régularité l'activité proposée (min 1 fois par mois).
- Respecter les horaires demandés par le comité de l'Association.
- Effectuer une période d'essai définie avec l'Association.
- A faire preuve de réserve et de discrétion dans l'exercice de sa fonction.
- Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles.
- Annoncer suffisamment à l'avance tout changement de disponibilité (en s'assurant de trouver lui-même son remplaçant) ou cessation de l'engagement.

Note : Tout bénévole peut être exclu du programme pour faute(s) grave(s) (injures, vols, non-respect de la charte, etc.).

Le soussigné(e)..... certifie approuver et adhérer à cette charte du bénévolat pour devenir membre de l'Association.

Le (date) :

Signature du bénévole

Signature d'un membre du comité

Elaboré par: Rosa Helena Schneider	Révisé par : Kevin O'Mahony	Approuvé par : Le comité	Date : 14.06.2023
---------------------------------------	--------------------------------	-----------------------------	----------------------